

Retrouver l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal et le flash à l'entrée de la mairie  
et sur <http://www.sainthilairedeclisson.fr>

### Synthèse du Conseil Municipal du 8 avril 2021

#### • VOTE DES TAXES LOCALES 2021 :

Tous les ans, le conseil municipal doit voter les taux des taxes locales de l'année pour la Commune. Le conseil municipal ne fixe plus les taux pour la taxe d'habitation, car elle est désormais compensée et définie à l'aide d'un coefficient correcteur basé sur le taux départemental. Pour 2021, le conseil municipal a décidé de conserver les taux de la taxe foncière de 2020.

#### • VOTE DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE :

Le vote des tarifs du restaurant scolaire est également étudié tous les ans par le conseil municipal. Les tarifs définissent notamment une partie des recettes de la Commune. Cette année, une augmentation de 15 centimes a été décidée en réponse à l'application de la loi EGALIM, qui oblige à assurer un repas par semaine sans viande, et à favoriser les produits bio et les circuits courts.

#### • DEMANDE DE SUBVENTIONS «SOUTIEN AUX TERRITOIRES» ET «APPEL A MANIFESTATION D'INTERET» POUR LES PROJETS «CŒUR DE BOURG» ET «POLE COMMERCIAL» :

La Commune a candidaté courant 2020 à l'appel à manifestation d'intérêt pour les projets « cœur de bourg » et « pôle commercial ». La candidature a été retenue et la Collectivité a délibéré afin d'autoriser le Maire à signer le contrat et les documents nécessaires à ce dossier. Par ailleurs, dans le cadre de ces deux grands projets une subvention intitulée « soutien aux territoires » a été demandée afin de réduire au maximum le coût assumé par la Commune.

#### • DEMANDE DE SUBVENTIONS «PLAN DE RELANCE» ET «AMENDES DE POLICE» POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DES CHAMPONNIERES ET RUE DU GRAND CHENE :

Les aménagements prévus dans ces 2 rues répondent au cadre du plan de relance du département, aussi, un dossier de candidature a également été déposé afin d'être subventionné. De plus, pour des travaux de voirie avec un volet sur la sécurité (telle que la pose d'un plateau surélevé, dos d'âne et sécurisation de l'entrée de la Commune) il est possible pour la Commune de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

#### • ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RUE DES CHAMPONNIERES ET RUE DU GRAND CHENE :

Ces travaux doivent permettre l'effacement des réseaux, l'aménagement et la réfection de la voirie de la rue des Champonnières et du lotissement de la Lande (rue du grand chêne), ainsi que la pose d'un plateau surélevé et la sécurisation de l'entrée de la Commune.

L'estimatif des travaux au stade du dossier de consultation des entreprises s'élève à 172 940€ HT

La consultation des entreprises a été lancée le mardi 16 février 2021. Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 mars 2021 et le 30 mars 2021 pour examiner les offres avec l'aide active du cabinet ZLM de La Haye-Fouassière qui assure la maîtrise d'œuvre.

#### • ACHAT DE TERRAIN 9 RUE DE LA FRESNAIE :

Cette délibération est passée en Conseil Municipal dans l'année 2020, or, la division parcellaire n'a pas été précisée. L'acquisition se fait dans les conditions suivantes :

- la totalité des parcelles cadastrées section ZL numéro 468 (244m<sup>2</sup>) et 474 (618m<sup>2</sup>)
- la moitié indivise des parcelles cadastrées section ZL numéro 469 (62 m<sup>2</sup>), 472 (33m<sup>2</sup>) et 473 (6m<sup>2</sup>),
- le tiers indivis des parcelles cadastrées section ZL numéro 308 (35m<sup>2</sup>), et 310 (167m<sup>2</sup>).

#### Adresse

##### Mairie

1 place de l'église  
44190 Saint Hilaire de Clisson

#### Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : [accueil@mairieshdc44.fr](mailto:accueil@mairieshdc44.fr)

Site internet : [www.sainthilairedeclisson.fr](http://www.sainthilairedeclisson.fr)

#### Horaires d'ouverture au public

mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

mercredi et jeudi : 9h - 12h30

samedi : 9h - 12h

### • VOTE DES MEMBRES DU CCAS :

La démission d'un des conseillers lors de l'année 2020, engendre une réélection de la liste des membres siégeant au conseil d'administration du CCAS puisque ce conseiller en était membre. La liste reste inchangée, l'ancien conseiller est remplacé par Asuman GUNEY.

[Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 6 mai 2021](#)

### Informations communales



### UN SITE INTERNET POUR NOTRE COMMUNE !



**RAPPEL** de la mise en ligne du site internet de la commune avec de nombreux renseignements pour votre vie quotidienne !  
<http://www.sainthilairedeclisson.fr>

Toute remarque constructive nous sera utile pour continuer de construire et d'améliorer ce site.

### --- CONSEILS CITOYENNETÉ ET BON VOISINAGE ---

#### - QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS D'UN PROPRIÉTAIRE D'ANIMAL DE COMPAGNIE ?

Le propriétaire d'un animal de compagnie est responsable des dommages que l'animal peut causer, qu'il soit sous sa garde ou qu'il soit égaré ou échappé. **Il est interdit de laisser divaguer son animal**, sous peine d'une amende de 150€. Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt également une amende de 68€. Par ailleurs, des aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage » ...

#### **Pour toute recherche et information complémentaire**

- Éducateurs, éleveurs, pensions, toiletteurs : [www.snppcc.com](http://www.snppcc.com)
- Trouver un vétérinaire près de chez vous : [www.pagevet.fr](http://www.pagevet.fr)
- Animaux perdus et trouvés : [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr) ou [www.filalapat.fr](http://www.filalapat.fr)



#### - PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS DANS SON JARDIN ?



Les déchets verts de jardin sont constitués de végétaux (secs ou humides) tels que de l'herbe après la tonte de pelouse, de feuilles mortes, de résidus de taille de haies et arbustes, d'épluchures de fruits et légumes ...  
Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, ou de déposer en déchetterie. **Il est INTERDIT DE LES BRÛLER À L'AIR LIBRE ou avec un INCINÉRATEUR DE JARDIN.**

#### - QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS AUX 2 ROUES AUTOUR DE L'ETANG DE LA NOUE ?

S'agissant d'un lieu de promenade et de convivialité ouvert à chacun, adultes, enfants, randonneurs, pêcheurs, joggers ..... il est donc recommandé à tous les 2 roues motorisés ou non qui traversent l'Espace de la Noue de **le parcourir en vitesse réduite** et de respecter chacun.



### Informations Diverses

 **Une foire aux plantes** (vente de palmiers et de plantes méditerranéennes) se tiendra sur **le parking de la Noue le samedi 8 mai 2021**. Elle sera organisée "sous réserves des restrictions sanitaires" par une entreprise extérieure à la commune. Vous trouverez plus d'infos sur "[www.la-palmeraie.org](http://www.la-palmeraie.org)". 

#### Adresse

**Mairie**  
1 place de l'église  
44190 Saint Hilaire de Clisson

#### Contact

Tél. : 02.40.36.07.79  
Mail : [accueil@mairieshdc44.fr](mailto:accueil@mairieshdc44.fr)  
Site internet : [www.sainthilairedeclisson.fr](http://www.sainthilairedeclisson.fr)

#### Horaires d'ouverture au public

mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
mercredi et jeudi : 9h - 12h30  
samedi : 9h - 12h

### Informations Diverses

#### RAPPEL DE L'ÉCOLE SIMONE VEIL :

Malgré l'annulation des portes ouvertes de l'école, il est possible de venir visiter l'école sur rendez-vous en prenant contact avec le directeur par mail : [ce.0442847f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0442847f@ac-nantes.fr) ou par téléphone 02.40.06.04.50

Pour les élèves inscrits en PS pour septembre 2021, l'enseignante proposera un temps d'accueil et d'échange aux familles au cours des mois de mai et juin 2021.

#### COLLECTE DE VETEMENTS organisée par L'école Saint Joseph le lundi 31 mai

*Dépôt possible le vendredi 28 mai de 8h à 19h  
et le samedi 29 mai de 9h à 12h  
dans la cour de l'école primaire*



#### Seront collectés :

Les vêtements propres et secs, les chaussures liées par paires (sac séparé des vêtements), le linge de maison (draps, serviettes, torchons, rideaux...), la petite maroquinerie (ceintures, sacs à main, portefeuilles...)

#### Ne seront pas collectés :

Les textiles humides, chaussures souillées, peluches, jouets, livres, rollers, cartables, sacs de sport, nappes en plastiques, oreillers, couettes, couvertures...

**Mettre le tout dans des sacs fermés**

La CAF de Loire Atlantique se mobilise et propose une aide financière d'urgence pour les personnes en difficulté du fait de la crise sanitaire.

Il s'agit d'une aide forfaitaire pour les familles en lien avec les dépenses de 1<sup>er</sup> nécessité. De plus, si la famille est propriétaire et qu'elle est en difficulté pour rembourser son prêt immobilier, cette aide est alors majorée.

#### L'aide la CAF pour qui ?

Familles allocataires avec enfants, en cas de grossesse en cours, pour les parents séparés qui ont une garde alternée ou reçoivent occasionnellement leur enfant.

#### Pour Quoi ?

Payer les dépenses de première nécessité : courses, frais de cantine des enfants, ... rembourser les mensualités d'un prêt immobilier.

#### Comment en bénéficier ?

Par téléphone **au Pôle Famille : 02.53.55.17.02** : un RDV sera donné avec un travailleur social de la CAF sous 48h. La demande sera alors étudiée lors de ce rdv, avec vérification de la baisse de ressources et/ou une hausse des dépenses, liée à la crise sanitaire (perte d'emploi sans compensation financière, retour d'étudiants à la maison...)

**Caisse d'Allocation Familiale de Loire-Atlantique :**  
[polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr](mailto:polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr)

#### Information CPAM :

Pour faciliter le remboursement de vos frais de transport, la CPAM de Loire-Atlantique vous invite à utiliser le service en ligne, avec la prescription médicale établie par votre médecin.

Lorsque votre état de santé le justifie, votre médecin peut vous faire une prescription médicale de transport. Si vous utilisez les transports en commun, votre véhicule personnel ou que l'un de vos proches vous conduit avec son véhicule personnel, vos frais de déplacements et de parking peuvent vous être remboursés :

- Connectez-vous sur le site **MRS : Mes Remboursements Simplifiés** : <https://www.mrs.beta.gouv.fr/>
- Renseignez votre trajet
- Prenez en photo vos justificatifs (prescription médicale, factures, tickets péage, parking...)
- Envoyez votre demande de remboursement en ligne
- Et conservez bien vos pièces justificatives !
- Les originaux de ces documents seront à transmettre à la CPAM en cas de contrôle.

#### Adresse

**Mairie**  
1 place de l'église  
44190 Saint Hilaire de Clisson

#### Contact

Tél. : 02.40.36.07.79  
Mail : [accueil@mairieshdc44.fr](mailto:accueil@mairieshdc44.fr)  
Site internet : [www.sainthilairedeclisson.fr](http://www.sainthilairedeclisson.fr)

#### Horaires d'ouverture au public

mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
mercredi et jeudi : 9h - 12h30  
samedi : 9h - 12h

### Associations Hilairoises

#### Être Chêne et Roseau Les cours de Stretching Postural se déroulent en visio

Depuis le confinement de novembre, la centaine d'adhérents des cours de stretching postural retrouvent leur animatrice en visio pour 3 cours hebdomadaires.

L'animatrice Thérèse Rocher et les responsables de l'association confirment que la formule en visio fonctionne bien. Cette formule pourrait être reconduite l'année prochaine, en parallèle des cours classiques dans les salles communales de St Lumine de Clisson et de St Hilaire de Clisson.

Vous pouvez retrouver l'association sur internet :

<https://stretching-postural-clisson.jimdosite.com/>

Cours d'initiation gratuits en juin en plein air : venez découvrir le Stretching !

Dates et horaires - Infos cours en visio

- le lundi à 18h15, le mardi à 19h45, le jeudi à 9h30

**contact** : Association Être chêne et roseau,

Thérèse Rocher : 02.40.54.31.01. ou [chene.et.roseau@orange.fr](mailto:chene.et.roseau@orange.fr)



### Informations Intercommunales

#### Mission locale du Vignoble Nantais – Gorges

En venant à la mission locale, le jeune (**entre 16 et 25 ans**) bénéficie d'un accompagnement personnalisé en face à face avec un conseiller dédié, qui l'écoute, le conseille, l'oriente dans ses démarches d'insertion et lui propose des offres d'emploi, de participer à des ateliers ou des informations collectives sur l'apprentissage, de visiter des entreprises, des forums, ou d'intégrer le nouveau dispositif « garantie Jeunes »...

**Pour toute demande de précision et d'information :**

**«[missionlocalevignoblenantais.fr](http://missionlocalevignoblenantais.fr)» ou tel 02.40.36.09.13**

#### **Service d'hospitalisation pour Adolescents -**

Le SHAdo s'adresse à des adolescents de 11 à 17 ans révolus résidant en Loire Atlantique. L'unité située dans le Parc d'Heinlex à Saint Nazaire est ouverte 24h/24, 7 jours /7 et a vocation à accueillir des adolescents dans un état de détresse psychique majeure. Le SHAdo dispense des soins spécialisés et personnalisés, en tenant compte des aspects médicaux, psychologiques, éducatifs, pédagogiques, socio-familiaux et culturels ou encore corporels.

**Pour toute demande de précision et d'information :**

**Maison des Adolescents – Antenne Sud-Loire à Aigrefeuille sur Maine - Tél 02.28.21.44.40.**

#### **SEJOURS ÉTÉ 11-17 ans**

**C'est le moment de s'inscrire et de préparer les vacances d'été !**

La Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo en partenariat avec les associations IFAC et Animaje organise 41 séjours d'été pour les jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre de sa politique jeunesse. Il y en aura pour tous les goûts.

Le détail des projets est disponible sur le site :

[sejoursjeunes.clissonsevremaine.fr](http://sejoursjeunes.clissonsevremaine.fr)

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, contactez dès à présent les

**associations IFAC au 02.40.80.93.72**

**Ou Animaje au 02.40.54.27.67.**

Certains séjours sont déjà complets et priorité sera donnée à ceux qui se sont investis dans leur projet. En juin, il sera trop tard, dépêchez-vous....

#### Adresse

##### **Mairie**

1 place de l'église  
44190 Saint Hilaire de Clisson

#### Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : [accueil@mairieshdc44.fr](mailto:accueil@mairieshdc44.fr)

Site internet : [www.sainthilairedeclisson.fr](http://www.sainthilairedeclisson.fr)

#### Horaires d'ouverture au public

mardi et vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

mercredi et jeudi : 9h - 12h30

samedi : 9h - 12h